



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. F917

14 jours

PRAXIS

Parcours métiers certifiants

ÉDITION 2024

Satisfaction
5/5

RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAXIS POUR :

- **bien débiter** dans la fonction en bénéficiant d'un très bon socle de connaissances, dispensées avec clarté par des professionnels de terrain experts dans leur domaine
- **appréhender** toutes les dimensions de la fonction, techniques comme managériales grâce à un programme complet, aligné sur le référentiel de compétences ANAP
- **obtenir** une certification professionnelle reconnue

Le CNEH est habilité à délivrer le certificat professionnel FFP

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS



de formation intensive pour développer ses compétences et maîtriser sa fonction

MODULE 1 (1 jour)

Introduction au cycle Le contexte de la facturation des soins

- Resituer les enjeux de la facturation des soins dans le contexte de financement des établissements de santé
- Comprendre le processus de facturation des soins

ATELIER 1

Les recettes hospitalières : principes et enjeux de la facturation

- Le financement du secteur de la santé et du secteur hospitalier : historique et situation actuelle
- La tarification à l'activité (T2A)
- Les différentes recettes et dépenses de l'activité hospitalière
- Le processus d'accueil-facturation-recouvrement. Les raisons d'être de la facturation et du bureau des entrées
- Le processus transitoire de valorisation avec la plateforme e-PMSI
- Les notions budgétaires et l'EPRD. La certification des comptes. La séparation ordonnateur-comptable

MODULE 2 (2 jours)

Les prestations facturées La prise en charge des frais en hospitalisation et en soins externes ► Connaître en détail les activités d'admission et de facturation ► Connaître et appliquer les règles de facturation

ATELIER 2

L'identitovigilance et la confidentialité

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

ATELIER 3

Le recueil des données de couverture sociale

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier administratif du patient :
 - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : caisses, régimes et notions de risques, etc.
 - le patient assuré social : affiliation et ayants droit
 - le patient non assuré social
 - le tiers payant par les « mutuelles »
- Le conventionnement

ATELIER 4

La facturation des prestations

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- Revue des prestations facturées : prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation : taux de prise en charge, ALD, invalidité, etc.
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité : les bonnes pratiques, les cas particuliers et les pièges
- Le dossier complet et le « GO » facturation
- Identification des risques de non-conformité d'une facture
- Cas pratiques et mise en situation
 - facturation à partir de différents cas de parcours patient
 - mon dossier est-il complet ? Établir des check-lists selon les parcours du patient

MODULE 3 (2 jours)

La tarification des prestations de soins

- Connaître les tarifs des prestations de soins

ATELIER 5

Le PMSI et la tarification des séjours

- Historique et principes fondamentaux du PMSI
- L'organisation et le rôle du DIM
- La production des informations relatives à l'activité en MCO et SSR
- Le traitement et la transmission des données de séjours MCO et SSR
- La valorisation des séjours et les tableaux OVALIDE

ATELIER 6

Les nomenclatures et les tarifs de soins externes. Les autres prestations

- Les notions d'acte, d'acte hors nomenclature, d'acte facturable
- Les professionnels de santé et leurs nomenclatures : CCAM, NGAP, NABM, RIHN
- Les tarifs de consultations, les tarifs des actes techniques, les forfaits
- Les grandes règles de tarification des actes externes (cumul, actes multiples, majoration, etc.)

MODULE 4 (1 jour)

Le contentieux

- Connaître et traiter le contentieux

ATELIER 7

Le contentieux et le rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux et des rejets B2
- Cas pratiques de contentieux et de rejets B2

MODULE 5 (3 jours)

Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public

- Connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement

ATELIER 8

Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'Assurance Maladie
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- La lutte contre la fraude et les dispositifs de contrôle

ATELIER 9

Les complémentaires santé et ROC

- Les acteurs de l'assurance complémentaire
- Le poids de l'hospitalier dans l'activité des complémentaires
- Les relations entre établissements et complémentaires
- Les évolutions attendues avec le projet ROC

ATELIER 10

Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement :
 - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
 - les procédures, les poursuites, les délais de prescription
- Les évolutions attendues avec le projet ROC
 - organisation et bonnes pratiques
 - la politique de recouvrement
 - la gestion des RAR
 - Les créances irrécouvrables



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 6 (2 jours)

Le management des équipes et la gestion de projet

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Acquérir les fondamentaux de la conduite du changement et de la gestion de projet

ATELIER 11

Le management de projet

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
- Connaître les étapes de la démarche de projet
- Conduite de projet qualité : outils et méthodologie
- Un exemple de projet
- Mise en œuvre d'un projet et résistance au changement

ATELIER 12

Management d'une équipe

- Qu'est-ce que manager ?
- Animer et motiver une équipe
- Les piliers d'une équipe efficiente
- Accompagner le changement
- Traiter les conflits potentiels

MODULE 7 (1 jour)

Connaître les projets nationaux qui encouragent la dématérialisation et l'automatisation du processus de facturation

ATELIER 13

Les projets impulsés par la DGOS

- Les objectifs du programme SIMPHONIE
- Les projets nationaux dont ROC et FIDES séjours
- Le parcours du patient tel que l'envisage le programme SIMPHONIE
- Facilitation du recouvrement du reste à charge patient par les agents

MODULE 8 (1 jour)

Le pilotage opérationnel

- Connaître les indicateurs majeurs de suivi
- Mettre en place et exploiter les indicateurs opérationnels du pilotage de la chaîne de facturation

ATELIER 14

Piloter sa chaîne de facturation et les flux de facturation

- Enjeux et objectifs du pilotage de la chaîne de facturation et des recettes de l'activité
- Les indicateurs majeurs de suivi aux différentes étapes de la production de la facture et du recouvrement
- Mise en place d'outils de gestion communs
- Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne d'Accueil - Facturation - Recouvrement

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- La validation du parcours et des acquis de formation se formalise par un QCM et la présentation d'une recherche sur un sujet lié à la facturation des soins
- Le QCM et la présentation sont évaluées par un jury d'experts
- Clôture du cycle

Ref. F917

14 jours

Soit une durée de 98 heures

Session	9 au 13 sept 2024 8 au 11 oct. 2024 9 au 13 déc. 2024
---------	---

Tarif adhérents*	5 950 €
Tarif non-adhérents*	6 545 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de responsable des admissions-facturation en établissement de santé, public ou privé.
Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référénte Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Olivier Wery,
Chef de projet Accueil-
Facturation-Recouvrement (AFR)
- Pôle Finances,
coordinateur du parcours Praxis
olivier.wery@cneh.fr
06 38 11 93 64

INTERVENANTS

Névine Bréhaut,
Chargée de mission FIDES, AP-HP

Didier Carlier
Responsable du Bureau des entrées et facturation, CHI des Vallées de l'Ariège

Patrick Coignet
Inspecteur divisionnaire des finances publiques adjoint au comptable chargé de la trésorerie, CHU de Nice

Dr Gilles Hebbrecht
Chef de programme SIMPHONIE et des projets de facturation hospitalière à la DGOS

Laurent Levy-Bourru,
Consultant CNEH, coach certifié

Stéphane Martin,
Responsable admissions et facturation, CHI Compiègne-Noyon

Jean-Claude Pena,
Ingénieur en organisation

Aude Bloux,
Consultante, GIP CPAGE à Dijon

Un cadre d'un organisme complémentaire santé

Un médecin DIM

DEMANDE D'INSCRIPTION



Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

Par E-mail : cristiana.chaves@cneh.fr ou sur www.cneh.fr, rubrique formation/ nos domaines de formation

Formation accessible aux publics en situation de handicap

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Pour tout renseignement, contactez **Cristiana Chaves** au **01 41 17 15 06** ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr



RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (Réf. F917)

Session : du 9 sept. au 13 déc. 2024

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

*Tous les champs sont obligatoires

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 950 €
Tarif non-adhérents	6 545 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

DURÉE ET HORAIRES

14 jours de formation présentiel soit 98 h
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

CONTACT

Inscription et renseignements



Olivier Wery,

**Chef de projet Accueil-Facturation-
Recouvrement (AFR) - Pôle Finances,
coordinateur du parcours Praxis**

olivier.wery@cneh.fr
06 38 11 93 64



Cristiana Chaves
Assistante de formation

cristiana.chaves@cneh.fr
01 41 17 15 06